

Les infrastructures agro-écologiques et le contrôle biologique



© Nö Agrarbezirksbehörde

Carabe mangeant des œufs ...

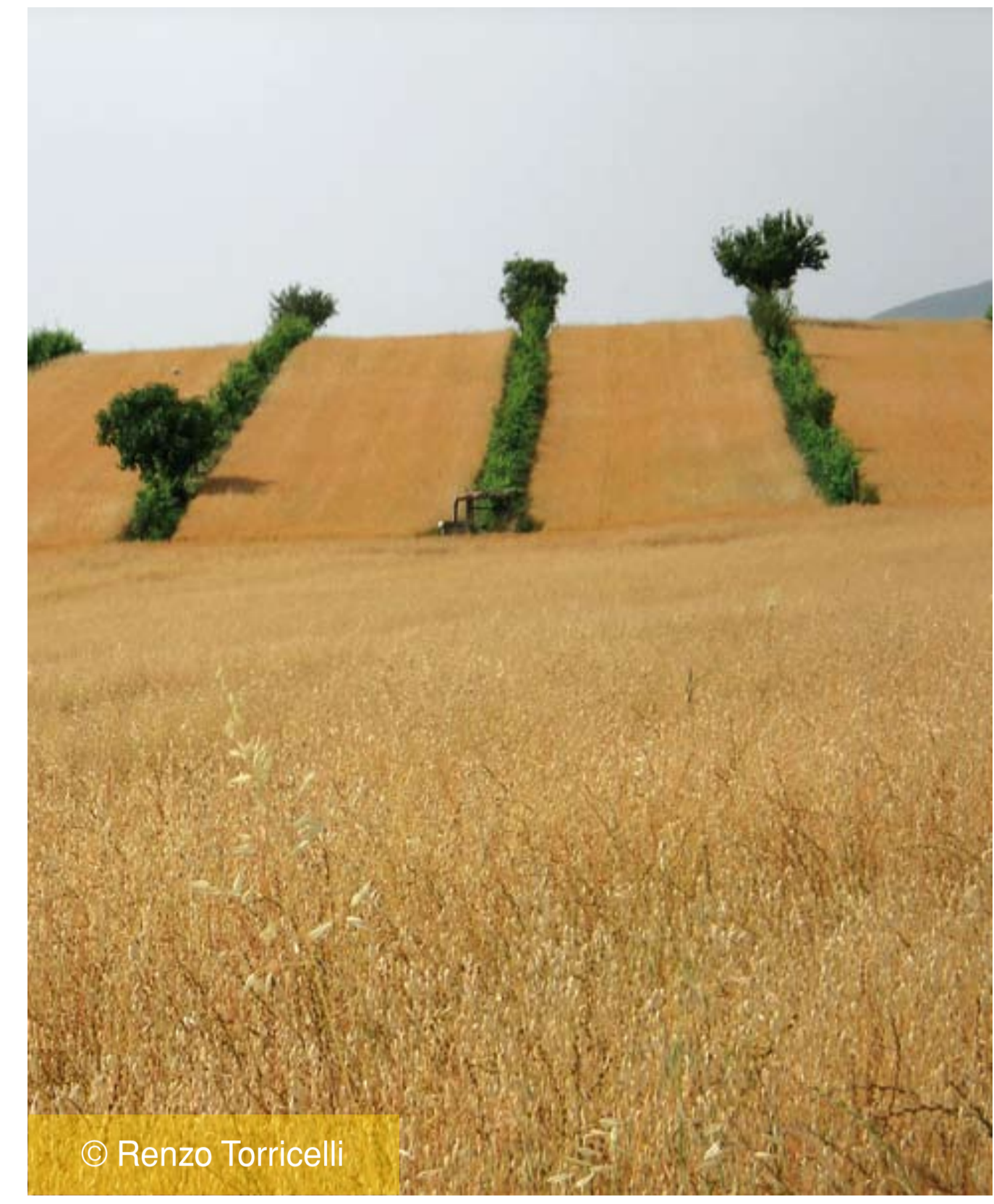


© Enno Merivee

Xysticus sp. which predate both on ground and on plants

Réduire l'usage des pesticides

La lutte biologique par conservation et gestion des habitats (LBCGH) utilise des organismes vivants et présents dans le milieu naturel, comme les insectes, pour détruire et contrôler les différents ravageurs des cultures et les mauvaises herbes. Le LBCGH est une alternative aux pesticides. Il est surtout développé dans la production fruitière et légumière, du fait que, dans ces productions, de nombreux ravageurs sont devenus résistants aux pesticides. Mais le LBCGH doit aussi se développer dans les grandes cultures. L'implantation de couverts végétaux et de haies, a été développée avec succès en Allemagne et en France pour contrôler les principaux ravageurs de la vigne.



© Renzo Torricelli

Favoriser les prédateurs

Les infrastructures agro-écologiques offrent habitats, nourriture, sites d'hibernation et protection, à de nombreux auxiliaires des cultures. Elles contribuent ainsi à améliorer leur survie en maintenant toutes les étapes de leur cycle de vie.



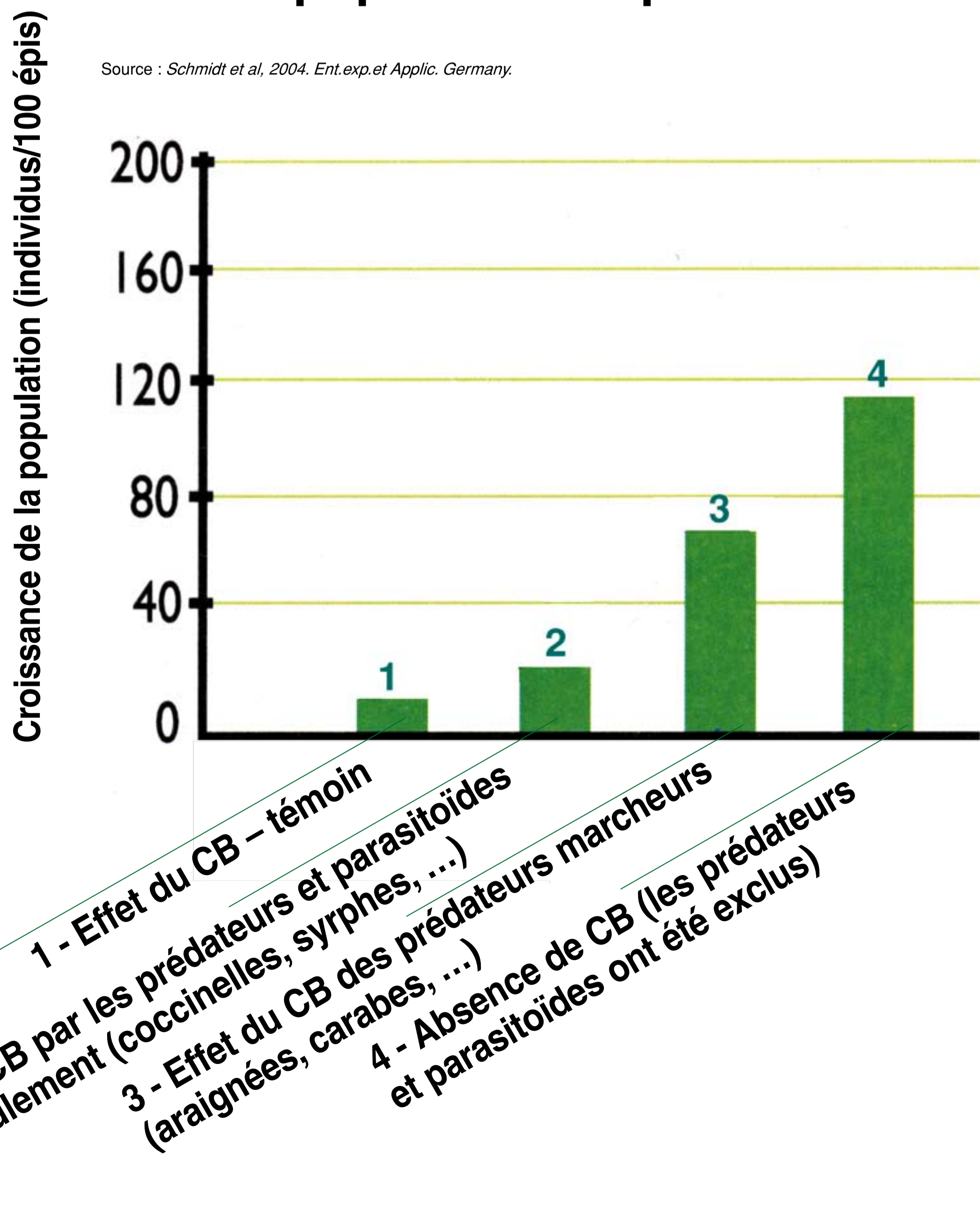
© Solagro

Les infrastructures agro-écologiques sont l'outil indispensable pour s'assurer pleinement les services de la biodiversité fonctionnelle.

Comment mesurer le contrôle biologique des pucerons ?

Impact des insectes auxiliaires sur une population de pucerons

Source : Schmidt et al, 2004. Ent.exp.et Applic. Germany.



Les chercheurs allemands ont mené une expérience en plein champ pour mesurer l'efficacité des prédateurs et parasitoïdes des pucerons, principaux ravageurs du blé d'hiver.

L'expérimentation montre ce qu'il arrive quand ces insectes auxiliaires ne peuvent atteindre les pucerons présents sur les épis et protégés par une cage spéciale et des barrières au sol. Le taux d'accroissement du nombre de pucerons « protégés » est ainsi comparé avec celui mesuré dans le reste du champ.



© Nö Agrarbezirksbehörde



© Solagro